

COMPTE-RENDU DU FORUM CITOYEN

PRÉSENTÉ À LA MUNICIPALITÉ DE
VAL-DES-MONTS

1^{ER} JUIN 2009



ÉQUIPE DE RÉDACTION :



ALEXANDRE RANGER



MARC FORTIN
SIMON OUELLET
LISE PARADIS

EN COLLABORATION AVEC JULIE DAGENAI DE LA
MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-MONTS

TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte	3
Vision municipale de Val-des-Monts	4
Synthèse de la thématique de la vie montvaloise.....	5
Synthèse de la thématique de l'environnement	6
Synthèse de la thématique du transport et de la circulation.....	8
Synthèse de la thématique du développement économique.....	10
Synthèse de la thématique du récréo-tourisme et des évènements	12
Le résultat des votes de l'exercice de priorisation	13
Éléments synthèses et recommandations globales.....	14
Table des Annexes	15

MISE EN CONTEXTE

Comme l'histoire nous l'a démontré à maintes occasions, la prise en charge du développement d'un territoire doit, pour s'avérer efficace et structurante, s'effectuer à travers une appropriation de la démarche par la collectivité. Dans cette optique, il importe, pour les acteurs œuvrant dans le développement local et régional, de valoriser et d'intégrer l'apport des groupes concernés dans la planification stratégique municipale. C'est pourquoi la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) de Papineau et le Centre local de développement (CLD) des Collines-de-l'Outaouais, de concert avec la municipalité de Val-des-Monts et avec l'appui de citoyens ayant le développement de leur municipalité à cœur, ont unis leurs efforts afin de mettre sur pied une journée de consultation publique visant l'échange et la concertation des citoyens sur différents enjeux relatifs au développement de leur municipalité.

Cette consultation s'inscrit dans la démarche de planification stratégique de la municipalité de Val-des-Monts. Les organisateurs souhaitent que la rencontre soit une opportunité pour les résidents de Val-des-Monts de prendre connaissance et de donner leur avis sur les problématiques et les opportunités du milieu, ainsi que de se mobiliser et de se doter d'une vision claire et partagée.

Ainsi, le 21 mars dernier, 25 résidents de Val-des-Monts se sont rassemblés afin de discuter de cinq thèmes : 1) La vie montvaloise, 2) Le transport et la circulation, 3) Le développement économique, 4) L'environnement et 5) Le récréo-tourisme et les événements. Les participants, à l'aide des animateurs d'atelier, ont été invités à émettre leur point de vue sur les différents enjeux. Finalement, les participants de chaque atelier ont proposé des recommandations, c'est-à-dire des actions à prioriser afin d'assurer le développement de la municipalité en conformité avec la volonté collective.

Vous trouverez donc dans les pages suivantes une synthèse des discussions entourant les thématiques qui reflète le plus fidèlement possible les propos des citoyens de la municipalité.

VISION MUNICIPALE DE VAL-DES-MONTS

Communauté forte de ses trois noyaux villageois, Val-des-Monts modelée par ses lacs et rivières, est riche d'une population en croissance, dynamique et impliquée.

Construite sur un modèle de développement raisonné par lequel l'environnement, le paysage et le patrimoine sont mis en valeur. Val-des-Monts offre une qualité de vie rurale dans un cadre naturel exceptionnel à proximité de l'agglomération urbaine de Gatineau-Ottawa.

SYNTHÈSE DE LA THÉMATIQUE DE LA VIE MONTVALOISE

Priorités :

- Développer les infrastructures de loisirs ;
- Obtenir Internet Haute-vitesse ;
- Poursuivre les phases II et III de la revitalisation des noyaux villageois ;
- Supporter l'action bénévole ;
- Organiser un évènement rassembleur annuel ;
- Faire un suivi sur la journée de consultation avec un comité citoyen ;
- Faire la promotion de la municipalité.

Les participants misent sur la qualité de vie présente pour les familles de Val-des-Monts. L'existence d'une Politique familiale et d'un service des loisirs qui supportent les organismes du milieu encouragent l'organisation d'activités familiales, telle que la Journée de la famille.

Les installations municipales comme les centres communautaires et l'aréna répondent aux besoins des jeunes familles de plus en plus nombreuses qui sont sensibles aux préoccupations environnementales.

La population de la municipalité est en pleine évolution et des nouveaux retraités seraient disposés à prendre la relève des bénévoles qui s'essoufflent. Un meilleur encadrement et du support pour les bénévoles est à prévoir.

Bien que la municipalité dispose d'un bon site Internet, les bons coups et les services offerts devraient être davantage diffusés dans la communauté. L'histoire de la municipalité mérite d'être racontée aux nouveaux résidents afin qu'ils développent un sentiment d'appartenance. Des occasions de rencontres sont à encourager afin de permettre aux gens de se connaître. L'organisation d'événements rassembleurs pourrait davantage animer la communauté.

On manifeste des besoins en termes de parcs municipaux pour accommoder les jeunes. Il importe de bonifier et d'ajouter de nouvelles infrastructures de loisirs tout en impliquant et sensibilisant la jeunesse à une vie active. Également, on encourage la reconduction des phases II et III de la démarche de revitalisation des noyaux villageois.

Recommandations :

Il importe d'organiser davantage d'occasions de rassemblement afin de tisser des liens dans la communauté. De l'encadrement et du support au bénévolat est également à prévoir. De nouvelles installations sportives et des parcs seront nécessaires pour répondre aux besoins des familles toujours plus nombreuses. La diffusion de l'information sur les services et les nouvelles de la municipalité est à repenser.

SYNTHÈSE DE LA THÉMATIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Priorités :

- Mieux encadrer le développement urbain sur la base de critères (Capacité de support, bassins versants des lacs, spécifique à l'environnement) ;
- Resserrer la mise en œuvre des réglementations municipales ayant trait à l'environnement (Paysages, nuisances, pollutions visuelles et sonores) ;
- Maintenir et bonifier la stratégie de communication pour la protection de l'environnement (suggestion d'un kit uniformisé pour les citoyens) ;
- Poursuivre les démarches de gestion des matières résiduelles (Compostage, développement d'incitatifs, publicité, ...).

La principale force de la municipalité de Val-des-Monts réside dans l'effort déjà effectué pour les élus et les citoyens. Ainsi, de nombreuses mesures ont déjà été mises en place tel que le fond Vert de la municipalité qui permet l'embauche de ressource professionnelle pour développer des projets novateurs et environnementaux. Les nombreuses associations de lacs et la fédération des lacs qui travaillent à la préservation de lacs en santé et le recyclage municipal qui diminue la quantité de matière qui se rend au site d'enfouissement.

Quelques faiblesses furent constatées lors de la journée de consultation. La première est reliée aux lacs. Il y a une détérioration rapide de la qualité de l'eau des lacs depuis 50 ans à cause de l'humain (déboisement au bord des lacs, produits avec phosphores utilisés et fosses septiques non règlementaires). Il y a également le phénomène des algues bleu-vert qui a vu le jour l'an passé sur quatre lacs. De plus, ce phénomène est en progression et la clarté de l'eau en est diminuée. Il y a une insouciance des résidents et des visiteurs face à ce phénomène. Aussi il y a un manque d'accessibilité des lacs qui est vu comme un problème. Tout cela empêche une pleine exploitation du potentiel des lacs pour les résidents et les touristes. Si les lacs se font trop attaquer par la pollution, ils deviendront inintéressants et Val-des-Monts perdrait alors un de ses meilleurs éléments d'attraction.

Le vaste territoire de Val-des-Monts est considéré comme un problème puisque cela rend la tâche de protection encore plus difficile puisque la pollution n'a pas de frontière. De plus, le transport routier à grand déploiement est accentué par la grandeur du territoire. Le Ministère du Transport du Québec a calculé qu'il y a 800 camions par jours qui circulent sur le chemin St-Joseph en période estivale. Finalement, la grandeur du territoire encourage l'étalement urbain. Ce phénomène est perçu comme un problème puisqu'il défait les paysages et augmente le problème des boues, des rejets dans les lacs et du transport. Il faut donc prendre en considération cette faiblesse lorsqu'une réflexion est faite sur le futur de la municipalité.

Trois grandes opportunités furent ressorties. Il faudrait d'abord accentuer les campagnes de publicité et de promotion de pratique saine pour l'environnement. Il devrait y avoir une grande campagne publicitaire pour faire connaître les produits écologiques qui protègent les lacs et la nature de Val-des-Monts. Par ailleurs, il faudrait publiciser les produits dangereux pour l'environnement et informer les résidants sur l'entretien des fosses septiques de façon à protéger l'environnement. Le tout pourrait passer par la mise sur pied d'un ensemble d'information distribué à toute la population de Val-des-Monts.

Une autre opportunité est la mise en place d'une réglementation plus stricte et mieux appliquée. Un nouveau protocole d'inspection des eaux grises, revoir les règles d'aménagement, appliquer la réglementation municipale sur la pollution visuelle des lacs, instaurer une politique sur la pollution sonore (même si difficile à mettre sur pied), inscrire dans le rapport du maire les plaintes et faire un suivi des demandes faites par les citoyens furent des idées avancées pour faire avancer la cause environnementale. De plus, ces politiques devraient être harmonisées avec celles des ministères.

Finalement, la possibilité de profiter de la forte relève fut évoquée comme opportunité. La municipalité devrait travailler en partenariat avec les comités existants sur le territoire et encourager la mise sur pied de nouveaux comités pour que les secteurs restent bien vivants.

Recommandations :

Les citoyens réunis ressortirent quelques recommandations portant sur la thématique de l'environnement, surtout au niveau des politiques municipales, des communications municipales et de la gestion des matières résiduelles.

Il est recommandé de mieux encadrer le développement urbain sur la base de critères spécifique à l'environnement, telle la capacité de support des bassins versants des lacs. Cela ayant pour objectif d'assurer un développement qui pourra être soutenu par l'environnement de façon durable. Aussi la municipalité devrait resserrer la mise en œuvre des réglementations municipales ayant trait aux nuisances et à la pollution visuelle. Ce faisant, la municipalité pourrait préserver son côté campagnard et paisible qui attire autant de nouveaux résidants.

Il est également recommandé de maintenir et de bonifier la stratégie de communication pour la protection de l'environnement et de l'eau. Cela permettrait à la municipalité d'avoir de meilleurs outils pour informer ses citoyens sur les gestes à poser dans la perspective de protéger l'environnement.

Finalement, il est recommandé de poursuivre les démarches en matière de la gestion des matières résiduelles. Cette recommandation a pour principal objectif de mettre sur pied un système de compostage et de développer des incitatifs au recyclage.

SYNTHÈSE DE LA THÉMATIQUE DU TRANSPORT ET DE LA CIRCULATION

Priorités :

- Améliorer la signalisation en général (traverses de piétons, lumière clignotante jaune, accès personnes mobilité réduite, affiches, linges,...) ;
- Développement de transport adapté à la vie montvaloise (vers les services, transport en commun aller-retour, à l'intérieur de la municipalité, circulation piétonnière) ;
- Améliorer le dialogue avec le MTQ avec l'appui des autres intervenants (MRC, CRÉ-O, Police, Députés, ...) pour la vitesse et l'entretien ;
- Création d'un comité des transports à la municipalité (suivi des dossiers, covoiturage, STO, Faire connaître ce qui existe déjà).

La thématique du transport et de la circulation a permis de faire ressortir plusieurs éléments de la vie quotidienne des résidents de Val-des-Monts. Les recommandations ont facilement été établies, car les déplacements se retrouvent au cœur des activités économiques et sociales des citoyens.

Les participants ont souligné le positionnement stratégique exceptionnel de la municipalité. En effet, elle se trouve au centre de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, à proximité de l'agglomération urbaine d'Ottawa-Gatineau et desservie par un bon réseau routier. Par contre, les considérations environnementales et le prix de l'essence motivent les citoyens à proposer l'établissement de solution de transport en commun. À cet égard, certains ont rappelé qu'il existait des parcours d'autobus à Val-des-Monts il y a quelques années (STO à Perkins et un service de navette offert par une firme privée). Il faudrait donc prendre en considération ces expériences pour éviter les erreurs du passé (assurer la rentabilité et prévoir des stationnements incitatifs).

Les faiblesses identifiées se concentraient en majorité au niveau de la sécurité. L'absence de trottoir et de traverse de piéton, les limites de vitesse trop élevées et une signalisation non-adéquate sont tous des éléments soulevés par les participants. Le camionnage serait également une cause de pollution sonore importante, en plus de déplacer énormément de poussière.

Plusieurs opportunités ont été mises de l'avant au niveau du transport pour assurer le développement de la municipalité. On peut citer les suggestions suivantes :

- Développement d'un réseau cyclable en bordure des routes existantes ;
- Relier les noyaux villageois par un réseau de sentiers ;
- Aménager des stationnements incitatifs (pour les touristes, pour le transport en commun et pour les usagers des services dans les noyaux) ;
- Mettre sur pied en réseau de covoiturage ;

Recommandations :

Le ministère des Transport du Québec (MTQ) est un joueur important au niveau du réseau routier de la municipalité de Val-des-Monts. Il est recommandé d'améliorer le dialogue avec ce dernier pour assurer l'établissement d'éléments de sécurité (signalisation, limitation de vitesse et autres) et l'amélioration du réseau (élargissement des routes pour l'aménagement des voies cyclables, trottoirs et autres). Pour se faire, il est proposé de demander des appuis aux intervenants régionaux (MRC, CRÉ-O, Sécurité publique, Députés et autres) pour donner du poids aux demandes.

Le retour du transport en commun sur le territoire de la municipalité est également recommandé. Par contre, il faudra s'assurer que le tout soit adapté à la vie montvaloise par l'entremise d'un réseau bidirectionnel (éviter les parcours à sens unique) et desservant les services à l'intérieur de Val-des-Monts.

Les participants ont aussi recommandé la création d'un comité des transports à la municipalité pour faire le suivi des différents dossiers (transport en commun, demande au MTQ, le covoiturage et la mise en place des éléments de sécurité).

Enfin, la recommandation la plus soutenue par les citoyens est l'amélioration de la signalisation. Cette dernière englobe les idées d'établissement de traverse à piétons sur le territoire de la municipalité, l'installation de lumières clignotantes aux intersections passantes et autres éléments permettant d'assurer la sécurité.

SYNTHÈSE DE LA THÉMATIQUE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Priorités :

- Faire un plan d'action ;
- Valoriser les produits du terroir ;
- Créer un fonds de développement ;
- Analyser le potentiel du marché ;
- Regrouper les gens d'affaires ;
- Adopter une réglementation adaptée à Val-des-Monts ;
- Créer des incitatifs à l'établissement d'entreprises.

Les participants ont soulevé que la proximité de Gatineau et d'Ottawa et l'accessibilité au milieu naturel de la municipalité par les axes routiers constituent un avantage en termes de développement économique. Toutefois, la visibilité de la municipalité est à améliorer dans les couloirs de circulation. La municipalité dispose d'un grand territoire constitué de trois noyaux villageois qui doivent travailler au sein d'une seule entité municipale. À cet égard, l'édifice municipal est situé dans un endroit qui ne correspond pas à un noyau villageois.

La quantité et la qualité des entreprises agricoles qui offrent des produits du terroir sont des attraits pour les visiteurs. Des kiosques pourraient être mis à leur disposition pour créer un marché public. La municipalité se démarque aussi au plan récréo-touristique avec Aventure Laflèche qui est un exemple à suivre. Il y a lieu de miser sur les activités de plein air telles que les excursions en forêt en partenariat avec Nakkertok. Il y aurait également lieu de revaloriser les anciennes mines et d'implanter des infrastructures touristiques d'hébergement et de restauration.

La municipalité démontre une volonté d'agir par des taxes abordables pour les entreprises et par l'embauche d'un directeur des communications. L'image du logo municipal serait à rafraîchir. La municipalité est en pleine croissance démographique et doit composer avec le traitement des eaux usées et des défis comme le contrôle de la circulation routière dans les villages, le bruit des véhicules hors route et les explosions dans les sablières.

Au plan commercial, il importe d'avoir de la visibilité à partir de l'autoroute 50 et de concentrer les commerces dans les villages ou dans des secteurs désignés pour cet usage. Les heures d'ouverture des commerces méritent d'être allongées dans certains cas. On note le besoin de relancer l'association des gens d'affaires qui est présentement dissoute. Le bottin municipal conçu par L'Envol des Monts est toutefois un atout en termes de répertoire des commerces et services de la municipalité. Le journal local L'Envol-des-Monts est en soit un atout en termes de communications au sein de la communauté.

Recommandations :

La municipalité devrait miser sur son caractère récréo-touristique et rural (produits du terroir) en termes de développement économique. Il y a lieu de susciter des partenariats d'affaires et de réseautage telle une association de gens d'affaires. Ceci permettrait de mettre en valeur des attraits existants et attirer de nouveaux commerces et services dans des secteurs désignés tout en assurant une visibilité de ceux-ci sur les grands axes routiers. Toutefois, des améliorations sont à apporter pour sensibiliser les gens d'affaires sur l'image. Des mesures de contrôle sont à appliquer au plan de l'affichage, du zonage, de la circulation routière et des véhicules hors route.

La création d'un poste de commissaire au développement économique avec un fonds de développement au sein de la municipalité permettrait de susciter une synergie, de faire la planification et la promotion du développement économique de la municipalité et de créer des incitatifs à l'établissement d'entreprises. Le déploiement de l'Internet haute vitesse permettrait d'attirer de nouvelles entreprises.

SYNTHÈSE DE LA THÉMATIQUE DU RÉCRÉO-TOURISME ET DES ÉVÈNEMENTS¹

Priorités :

- Développer un pôle de services (hébergement, resto) autour d'Aventure Laflèche ;
- Promouvoir les attraits, les services et les équipements municipaux.

La proximité de l'urbain et des axes routiers de nos nombreux lacs et de la plage municipale sont des avantages pour attirer les touristes, les excursionnistes et les villégiateurs. Aventure Laflèche est un moteur touristique en ce sens. Le nombre importants de produits du terroir est aussi un attrait pour nombre de visiteurs.

Un pôle de services touristiques devrait être créé autour d'Aventure Laflèche, tels que de l'hébergement, de la restauration ou un centre de conférence. D'autres activités et services pourraient être lancés tel que la location de canots, un théâtre d'été, un terrain de camping et des pistes cyclables et pédestres. Le tout pourrait être mis en réseau ou en circuits entre les trois villages

Une meilleure promotion des attraits, des services et des équipements municipaux est essentielle. Le fait que la municipalité dispose d'un directeur des communications et qu'il y a un journal local permettrait de mettre davantage en valeur nos attraits.

¹ Afin de couvrir l'ensemble des thématiques dans un laps de temps restreint, ce sujet a été traité de façon conjointe avec les discussions portant sur le développement économique et la vie montvaloise.

LE RÉSULTAT DES VOTES DE L'EXERCICE DE PRIORISATION

Recommandations	Thèmes	Nb de votes	Pointage
Mieux encadrer le développement urbain sur la base de critères	L'environnement	6	20
Développer les infrastructures de loisirs	La vie montvaloise	7	19
Faire un plan d'action	Le développement économique	6	17
Resserrer la mise en œuvre des réglementations municipales ayant trait à l'environnement	L'environnement	4	13
Développer un pôle de services autour d'Aventure Laflèche	Le récréo-tourisme et les événements	7	11
Obtenir Internet Haute-vitesse	La vie montvaloise	4	11
Améliorer la signalisation en général (traverses de piétons, lumière clignotante jaune, accès personnes mobilité réduite, affiches, linges,...)	Le transport et la circulation	7	9
Développement de transport adapté à la vie montvaloise	Le transport et la circulation	6	9
Améliorer le dialogue avec le MTQ avec l'appui des autres intervenants pour la vitesse et l'entretien	Le transport et la circulation	4	9
Poursuivre les phases II et III de la revitalisation des noyaux villageois	La vie montvaloise	4	8
Promouvoir les attraits, les services et les équipements municipaux	Le récréo-tourisme et les événements	3	6
Création d'un comité des transports à la municipalité	Le transport et la circulation	2	6
Supporter l'action bénévole	La vie montvaloise	3	5
Organiser un événement rassembleur annuel	La vie montvaloise	4	4
Valoriser les produits du terroir	Le développement économique	3	4
Faire un suivi sur la journée de consultation avec un comité citoyen	La vie montvaloise	3	3
Maintenir et bonifier la stratégie de communication pour la protection de l'environnement	L'environnement	2	3
Poursuivre les démarches de gestion des matières résiduelles	L'environnement	2	3
Créer un fonds de développement	Le développement économique	2	2
Analyser le potentiel du marché	Le développement économique	1	2
Faire la promotion de la municipalité	La vie montvaloise	1	1
Regrouper les gens d'affaires	Le développement économique	1	1
Adopter une réglementation adaptée à Val-des-Monts	Le développement économique	1	1
Créer des incitatifs à l'établissement d'entreprises	Le développement économique	1	1
Former les gens d'affaires sur l'image	Le développement économique	0	0
Inciter les élus à investir dans le développement économique	Le développement économique	0	0

ÉLÉMENTS SYNTHÈSES ET RECOMMANDATIONS GLOBALES

- Favoriser les échanges et les rassemblements sur le territoire de la municipalité pour accroître le sentiment d'appartenance ;
- Encourager et encadrer la participation citoyenne ;
- Maintenir et bonifier la promotion de la municipalité, de ses citoyens, de ses entreprises, ainsi que des produits et de l'expertise présents sur le territoire ;
- Assurer le développement durable de Val-des-Monts par un cadre réglementaire et se doter des moyens pour l'appliquer ;
- Développer la municipalité selon les besoins de la population ;
- Capitaliser sur les acquis, tout en conservant le caractère rural de Val-des-Monts.

TABLE DES ANNEXES

1. Guide du participant – Forum citoyen du samedi 21 mars 2009
2. Verbatim de la journée